
le pamphlet

P É R I O D I Q U E I N D É P E N D A N T

Carnet noir

Notre équipe a le pénible devoir
d'annoncer le décès, survenu le 7 août 2021, de

Claude Paschoud

créateur, membre fondateur, éditeur et rédacteur du *Pamphlet*,

Bonjour, tristesse!

Lettre ouverte à un ami parti très loin – Au lendemain de son départ

1

Cher Claude,

Comme tu sais, je ne fais rien comme les autres. Aussi est-ce sur un compliment sur ce combat que tu livrais que j'ai choisi de prendre congé de toi la veille de ta mort.

Là où te voilà arrivé, tu es en mesure d'observer avec un certain détachement la médiocre farce que quelques prétentieux au-dessus des nuages s'échinent à vouloir nous jouer en dépit du bon sens, des lois de la nature; et donc, bien entendu, de la volonté divine.

Dans la nouvelle dimension dans laquelle te voilà rendu – toi, l'homme de bien avec une patience très courte pour les fripouilles et les menteurs –, tu es en mesure de jouir pleinement de la suite de la représentation.

Et, à défaut de te trouver dans ces fauteuils d'orchestre d'où les pamphlétaires restants suivront cette tragi-comédie burlesque – prétexte à un coup d'Etat de proportions planétaires –, au moins ne cours-tu plus le risque d'être incommodé par les mauvaises odeurs... Et crois-moi, il n'en va pas manquer; à très brève échéance.

Pour la suite, cher Claude, à bientôt le plaisir de te relater les prochaines péripéties locales telles que vécues d'en bas.

Vale!

Max l'Impertinent

Editorial

Une fiscalité efficace est celle qui permet à un Etat d'engranger le maximum de revenus et dans le même temps d'avoir une population satisfaite de ses prestations. Cet appui des citoyens à la politique fiscale s'obtient en faisant un usage judicieux des deniers publics afin de garantir le bien-être des habitants.

Sans surprise, l'initiative des jeunes socialistes ne va pas dans ce sens. Elle ne fait aucun mystère de son caractère vindicatif et cherche, une fois encore, à s'approprier les biens des mieux nantis pour les redistribuer aux plus nécessiteux. Comme à tout le monde, Robin des bois m'est sympathique, mais je dois admettre que le manque de vision de certains doctrinaires a tendance à m'agacer.

Pour les initiés, il est intolérable que 1% de la population possède plus de 40% de la fortune globale. D'après eux, cette inégalité est due aux revenus du capital, dividendes et bénéfices sur les ventes d'actions, qui sont en réalité une sorte de vol fait aux masses laborieuses, toujours plus miséreuses. En dehors du caractère simpliste, voire faux, de ces allégations, le vocabulaire utilisé, «les riches», «plus d'argent dans les poches», «spéculer», «grands actionnaires», a pour objectif de donner du bénéficiaire de tels revenus une image d'infâme capitaliste, profiteuse et exploiteuse, qui s'engraisse sur le dos des honnêtes gens.

Or, soit les jeunes socialistes sont des ânes, soit ils sont malhonnêtes. Je pencherais pour la première option, mais qui sait?... Premièrement, le capital est nécessaire à la création d'emplois et au paiement de sa-

laire. Il est impossible, ne serait-ce qu'à un petit entrepreneur, de travailler sans avoir les fonds pour acheter son appareil de production. Ce capital est rémunéré, rien de plus normal: ce sont les dividendes. Deuxièmement, les revenus du capital ne sont pas la chasse gardée de quelques très riches. C'est la source de revenus de nombreux épargnants et de toutes les caisses de pensions, qui cherchent péniblement à garantir les rentes de nos personnes âgées.

Mais l'initiative ne pêche pas que sur le fond. Le contenu en est si pauvre et flou qu'il est impossible de faire des projections sur ce qui se passera en cas d'acceptation. Tout ce que l'on sait, c'est qu'à partir d'une certaine quantité de revenus du capital, dont on ignore ce que cela inclut et le montant, chaque franc sera considéré comme un franc cinquante et imposé comme tel, que les recettes engrangées devront être dépensées en baisse d'impôts pour ceux qui n'en paient déjà pas ou peu et en faveur de la prospérité sociale. En cas d'acceptation, la mise en application va être rigolote, d'autant plus que ceux qui devraient s'y atteler sont ceux qui recommandent de la rejeter.

On ne dira jamais assez que la fiscalité ne devrait pas avoir pour objectif la redistribution des richesses, mais bien de donner à l'Etat les moyens de garantir un cadre adéquat à la prospérité et au bien-être.

La justice fiscale, objectif prôné par l'initiative, est un concept creux en ce qu'il est totalement arbitraire. Il ne fait pas de doute que les jeunes socialistes verraient d'un bon œil la

confiscation de tous les biens et revenus dépassant un certain montant (à définir), alors que, pour ma part, je trouve surprenant que le 1% de la population qui génère 10% des revenus et paie 40% de l'impôt fédéral direct n'ait pas déjà lancé une initiative pour rectifier cette injustice flagrante.

Pour conclure, une petite remarque sur le caractère confiscatoire de l'initiative, qui ne propose pas d'augmenter le taux d'imposition, ce qui serait difficile étant donné que l'on parle de revenus très élevés et donc déjà fortement taxés, mais d'imposer des revenus inexistantes. C'est ainsi qu'un revenu du capital de 100'000 francs, imposable à 40% selon le système actuel, le serait à 60% avec le nouveau, dépassant ainsi la barrière des 41,5% admise comme maximum dans le canton de Vaud¹.

Pour toutes ces raisons, nous vous recommandons de rejeter allégrement cette initiative inepte.

Michel Paschoud

¹ Selon le site vd.ch, le cumul de l'impôt communal et de l'impôt cantonal ne peut pas dépasser 30% du revenu imposable. Si on y ajoute les 11.5% maximum de l'IFD, on arrive à un maximum de 41,5%.

Source: <https://www.vd.ch/themes/etat-droit-finances/impots/impots-pour-les-individus/les-impots-les-differents-types-dimpots/impot-sur-le-revenu/>

Le Pamphlet
Case postale 998,
1001 Lausanne
courrier@pamphlet.ch
CCP:10-25925-4
Directeur de publication:
Michel Paschoud
ISSN 1013-5057

Concepts et réalité

Je suis convaincue que, le 26 septembre, les militants du mariage pour tous pourront pavoiser: les citoyens suisses, dûment endoctrinés, leur auront accordé ce «mariage» auquel ils tiennent tant, assorti, pour les couples homosexuels de sexe féminin, du droit à la procréation médicalement assistée (PMA).

Et après?

Après, le législateur et, en cas de référendum, les citoyens accorderont aux couples homosexuels de sexe masculin le droit à la gestation pour autrui (GPA), c'est-à-dire au recours à des mères porteuses. Ensuite, tout le monde s'habitue à cette nouvelle situation, comme on s'est habitué au fil du temps à l'augmentation du nombre des divorces et des enfants «partagés» entre père et mère, de celui des mères célibataires et des enfants de père inconnu ou absent.

Des couples homosexuels divorceront ou se maltraiteront, comme tant d'autres. Leurs enfants fabriqués en subiront le contrecoup, comme tant d'autres.

Il y aura d'abord de graves inégalités entre les couples homosexuels dotés des moyens financiers permettant de fabriquer leurs enfants et ceux qui feront partie des «plus démunis». Une «procréation gratuite pour tous» aura tôt fait de régler cette sordide question matérielle.

Grâce à la PMA et à la GPA, les deux conjoints d'un couple homosexuel pourront concevoir chacun leurs enfants et on se trouvera parfois avec des descendants de «parents» dûment «mariés» et fidèles,

Bricoles

Fumisterie

Le Service de renseignement de la Confédération (SRC) a lancé une mise en garde contre de possibles attaques visant des centres de vaccination, les transports de vaccins et les fabricants d'iceux.

Diab! Voil  qui risquerait de contrecarrer la propagande vaccinaire qui s vit dans notre libre pays si les m dias donnaient   ces actes un trop grand retentissement. Alerte!

Selon mes informations¹, le SRC ne poss de aucun indice tangible sur une attaque de ce genre.

 a, c'est du renseignement!

M.P.

¹ 20 minutes du 30 ao t.

Ecole vaudoise en folie

Depuis la rentr e scolaire, les ma tres de l' cole vaudoise disposent de «modules» destin s   sensibiliser les  coliers   l' galit  entre filles et gar ons¹. Comme c'est original!

Les cours d'histoire dispens s aux  l ves de 12   13 ans pourront d sormais porter sur l'histoire du genre. On se demande ce que la grammaire vient faire l -dedans!

D'ici   2023, les responsables de l'instruction publique vont aussi donner au corps enseignant les moyens de farcir les t tes adolescentes de propagande environnementale et climatique.

Les jeunes Vaudois ne sauront bient t plus lire ni  crire ni compter. Mais, au moins, ils sauront penser correctement.

M.P.

¹ 20 minutes du 27 ao t.

qui ne seront m me pas, biologiquement, fr res et s urs. Mais qu'importe   l' re des familles recompos es!

Que cela plaise ou non, toutes les civilisations ont consid r  le mariage comme l'union d'un homme et d'une femme en vue d'engendrer

naturellement une descendance commune. Il peut arriver qu'un couple se r v le st rile apr s le mariage. Il peut arriver qu'un couple mari  d cide de ne pas avoir d'enfants. Ce sont des cas particuliers qui ne changent rien au principe.

Il ne suffit pas de dire d'une union qu'elle est un mariage pour que, miraculeusement, la chose devienne réalité. Vous pouvez prétendre qu'un chat est un chien ou l'inverse.

Quand bien même toute une population et tout un appareil législatif et juridique vous suivraient dans cette folie, le chat resterait chat, le chien resterait chien.

C'est ainsi. On n'y peut rien.

Mariette Paschoud

Armée 95... Manque de vision



Dans *Notre armée de Milice* de mars-avril 2021, l'éditorial du colonel EMG S. Hostenstein, président de la Société suisse des officiers (SSO), s'intitulait «Pour une meilleure gestion de crise par la Confédération». Je le cite:

(...) c'est notre gestion des risques et des crises, alors exemplaire autrefois au plan international, qui n'est aujourd'hui plus que l'ombre d'elle-même.

Dans les années 90, la Suisse disposait encore d'un système élaboré de formation aux situations de crise et, surtout, axé sur la pratique et éprouvé.

(...) après de nombreuses réformes de l'armée – pour la plupart infructueuses – et de longues périodes de beau temps, la Suisse a cru bon de brader les principes de la conduite militaire. (...) Alors que ces principes se sont imposés comme fondements du leadership dans le monde économique, il en est allé différemment dans l'Administration fédérale, où les principes et structures de la conduite militaire ainsi que la culture des exercices ne sont pas vus d'un bon œil (...)

Une des origines de ces manquements dans l'Administration fédérale, voire aux niveaux du Conseil fédéral et du Parlement, remonte pour une part importante à la décision des autorités exécutives et législatives, indirectement aussi militaires, de réduire considérablement les effectifs et les efforts militaires en passant d'armée 61 à armée 95. De quelques 600'000 (800'000 en cas de nécessité) hommes (et femmes!) mobilisables, l'objectif passa à 200'000 (en 2020 encore moins). Il en résulta un état d'esprit qui peut être synthétisé ainsi: servir dans l'armée? Ringard et potentiellement inutile; former une frange de la population à la conduite humaine par tout temps (aux différents sens du terme)? Pas nécessaire! En diminuant les effectifs, en supprimant trop longtemps les exercices de mobilisation générale, en abandonnant les manœuvres, les décideurs de l'époque tuèrent bien des atouts de la Suisse, comme le constatent le colonel EMG S. Hostenstein et d'autres personnages¹.

Durant les années 1990, les autorités fédérales – sans vouloir ôter leur autonomie aux cantons, mais au vu d'une certaine centralisation en matière militaire et de formation nationale – se sont-elles préoccupées de la perte d'une formation – au sens

Bricoles

Bénédiction

Les prêtres ne bénissent plus les canons, mais certains d'entre eux bénissent les animaux de compagnie.

On ne sait pas si c'est le cas de l'abbé Vincent Lafargue, prêtre du diocèse de Sion. On croit savoir, en revanche, qu'il a accepté de bénir les cartables des élèves de l'Ecole catholique d'Aigle qui le souhaitent, apportant ainsi son appui à la directrice de l'école Sabine Larivé, pour qui «la démarche veut mettre en valeur le travail comme une vertu positive».

L'intention est louable et le travail est certainement une vertu positive. Faut-il pour autant bénir la truelle du maçon, l'ordinateur de la secrétaire, la spatule du cuisinier, le stéthoscope du médecin ou la matraque du policier?

Le sacré est chose fragile, surtout à notre époque. Il ne faut pas y recourir à tort et à travers.

M.P.

large – **uniforme**, accessible et exerçable grâce à l'apprentissage et à la **pratique** qu'offrent les écoles d'officiers de l'armée suisse?

Cet abandon, espérons-le inconscient de la part des autorités concernées, du **nombre** des citoyens et de

Bricoles

Gare aux vaches!

Il y a des loups du côté du Marchairuz. Les amis de la faune sauvage en sont ravis, les vaches qui paissent dans le coin un peu moins. Il paraît que la présence lupine les rend agressives, qu'il vaut mieux ne pas trop s'approcher d'elles et renoncer à traverser leurs pâturages.

On les comprend ces pauvres bêtes. Pour la plupart privées de cornes, elles n'ont aucun moyen de défense contre les prédateurs et aucun abri où se réfugier.

Nos aïeux n'ont eu de cesse de faire disparaître le loup de nos contrées à une époque où personne ne songeait à couper les cornes des vaches.

Ils étaient sûrement très stupides, mais les amateurs de balades pouvaient se promener tranquillement dans les pâturages de la Vallée.

M.P.

la **qualité** du ciment national sémantique, qui favorisait un langage cohésif et une terminologie uniforme, se mesure gravement aujourd'hui.

En effet, les décideurs de l'époque se sont-ils demandé comment assurer la formation à la gestion de situations de crise et son exercice? En étant indulgent, on peut espérer que d'aucuns, particulièrement visionnaires, y ont pensé, voire ont tenté de mettre en œuvre une telle formation en proposant des cours de gestion et/ou de conduite humaine dans l'une ou l'autre école de renommée internationale (IMD, HSG, etc.). Pour dédouaner les décideurs de l'époque, il aurait fallu scrupuleusement passer en revue les cours proposés par les universités et autres écoles postgrades. Et quand bien même de tels cours auraient été proposés, cela forme-t-il une condition **suffisante** pour pallier la perte de compétences susmentionnée? Qu'il soit ici permis d'en douter, car aucune leçon **théorique** de conduite humaine, aussi brillante soit-elle, dans l'ambiance feutrée d'une salle de cours, ne remplacera la mise en pratique dans le terrain, dans des conditions, entre autres atmo-

sphériques, les plus proches possible de celles d'une vraie crise, du combat, dans sa durée – tenir 24h sur 24, voire plus si nécessaire.

A l'heure de ce triste constat, je regrette de n'avoir pas été plus attentif, de ne pas m'être engagé davantage pour pallier ce manque de vision des décideurs aux commandes avant l'avènement d'armée 95. Et, dorénavant, je voudrais pouvoir m'impliquer davantage afin de moins subir.

Michel Tobler

¹ Par exemple Théodor Winkler, ancien directeur du Centre de politique de sécurité de Genève, dans la *NZZ* du 24 juillet 2021: *Wir dürfen unsere Verteidigung nicht weiter herunterfahren, sondern müssen sicherstellen, dass wir in einer Krise unser Land glaubwürdig schützen können, von niemandem erpresst werden können, niemanden für unseren Schutz anbetteln müssen. Wir müssen uns nicht auf den Krieg vorbereiten. Sehr wohl aber auf Krisen.* (Nous ne pouvons pas continuer à affaiblir notre défense, nous devons au contraire nous assurer de pouvoir protéger notre pays de manière crédible en cas de crise, de n'avoir à craindre un chantage de personne, de n'avoir à faire appel à personne pour notre protection. Nous ne devons pas nous préparer à la guerre. Mais aux crises certainement.)

La tentation de vivre (presque) comme avant

Il y a environ une année, nous commençons à vivre sous le régime du masque obligatoire dans les lieux publics. Beaucoup se sont insurgés, ont manifesté, tempêté, mais tous ont fini par se plier, parce qu'on ne peut pas éviter durablement tous les endroits soumis à cette obligation. On peut éventuellement renoncer

aux transports publics, mais on ne peut pas cesser d'acheter de la nourriture. On peut éventuellement remplacer le passage en magasin par des livraisons à domicile, mais on ne peut pas désertier son emploi. Au bout d'un moment, la vie devient trop compliquée, alors on se résigne

à accepter ce qu'on ne voulait pas accepter.

Aujourd'hui, nous commençons à vivre sous le régime du «passe sanitaire». Beaucoup s'insurgent, manifestent, jurent qu'ils ne se plieront pas à ce nouvel oukase. Mais comment l'éviter? Il va falloir renoncer

aux restaurants, du moins à leurs espaces intérieurs; il restera les terrasses, mais la capacité d'apprécier

n'importe quelle météo n'est pas donnée à tout le monde. Il faudra aussi fuir les grandes manifes-

tations. Pour celles d'ordre privé, chacun évaluera librement le prix de ce sacrifice; mais que faire lors des manifestations professionnelles où une présence est instamment requise? On pourra être «malade» une fois, deux fois, mais ensuite? Et que feront les étudiants qui se sont inscrits dans une haute école, dès lors que celle-ci exige le «passe» pour accéder aux cours? En attendant que cette exigence s'étende peut-être aux gymnasiens...

Citations

A propos du «roi» Macron:

(...) quand le «souverain» s'expose tous les quatre matins sur les ondes et regarde dans les yeux 65 millions de Français, il perd de son aura sacrée (vous imaginez De Gaulle occuper la télé parce que la France avait la grippe ?) (...)

Jean-Paul Brighelli, *Causeur*, 21 juillet 2021.

A propos des mariages religieux pour les couples de même sexe:

Ce n'est pas sans surprise que j'ai découvert aujourd'hui, grâce au *Temps* (p. 7: «Un mariage pour tous... aussi à l'église?») que trois juristes affirmeraient que «si la loi sur le mariage pour tous était acceptée par le peuple, les Eglises historiques et leurs ministres qui refuseraient de célébrer de telles unions pourraient se voir sanctionnés pénalement.

(...)

(...) La volonté claire du législateur depuis 1874 étant de distinguer nettement le mariage civil du mariage religieux, on ne voit pas en quoi les Eglises pourraient être condamnées si elles procèdent de même. Certaines Eglises ne refusent-elles pas, et depuis longtemps, de bénir le remariage civil de personnes divorcées sans encourir pour autant des sanctions pénales?

Il est inquiétant de constater que des ayatollahs du mariage pour tous cherchent à intimider les milieux religieux pour assurer la publicité de leurs propres croyances.

Suzette Sandoz, *Le grain de sable*, 30/08/2021

De l'art de parler pour ne rien dire:

Face à la violence, j'en appelle à un sursaut républicain. Nous sommes tous concernés, il en (sic) va des fondements de notre démocratie.

Jean Castex, premier ministre français, cité par *Les 4 Vérités Hebdo*, 10.9.2021.

Pour ceux qui veulent résister au doux cocon sanitaire dont veulent nous envelopper nos bienveillantes autorités (à la demande pressante d'une grande partie de la population), la vie va devenir vraiment compliquée. Beaucoup vont céder, soit parce qu'ils ont quand même un peu peur, soit parce qu'ils ne s'imaginent pas vivre comme des ermites, soit parce qu'ils ont besoin de gagner leur vie, surtout s'ils ont la responsabilité d'une famille ou d'une entreprise. Il n'y a pas lieu de les juger. Les autres, ceux qui refuseront de transiger et voudront continuer à vivre en accord avec leurs convictions, vont se retrouver peu nombreux et isolés. Et, chaque jour, ils seront tentés en entendant ce refrain si séduisant: «Facilitez-vous la vie! Faites taire vos scrupules et obéissez au nouveau credo, vous verrez comme c'est agréable! Vous vous y habituerez vite et ensuite on vous laissera vivre comme avant...»

Disons, *presque* comme avant.

Pollux

Ne dites pas...

Ne dites pas: «Une femme s'est immolée par le feu dans sa salle de bain en présence d'une autre femme, de policiers et de préposés de l'Office des poursuites, qui n'ont pas pu la sauver.»

Dites: «Une femme s'est donné la mort par le feu dans sa salle de bain en présence d'une autre femme, de policiers et de préposés de l'Office des poursuites, qui n'ont pas pu la sauver.»

Ce fait divers, certes tragique, n'a rien à voir avec une immolation, qui implique le sacrifice d'une vie en vue d'un bien supérieur et ne se produit pas dans une salle de bain, mais en public.

Le désespoir de cette pauvre femme menacée d'expulsion n'autorise pas un journaliste à ignorer le sens des mots.

Le pinailleur

Bricoles

Nouvelles missions

La conseillère fédérale Viola Amherd veut «verdir l'armée»¹. Elle a donc défini à l'intention de cette dernière de nouvelles missions: favoriser la biodiversité, installer des panneaux photovoltaïques, utiliser des carburants durables, le tout accompagné d'une «charte environnementale» destinée aux troupes. Le but de cette opération, qui, à ma connaissance, n'a soulevé aucune objection de la part des socialistes et du Groupe pour une Suisse sans Armée, est de réduire à terme les émissions de CO₂ de l'armée de 40%.

A en juger par ses récentes prises de position, le chef du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) se préoccupe davantage de féminiser l'armée et de la convertir en une organisation verte que d'en faire l'instrument de la défense du pays, instrument qui ne permettrait plus qu'un sergent passe une partie de son cours de répétition à jouer les utilités en cuisine, faute d'effectifs suffisants pour que chaque sous-officier puisse commander un groupe.

M.P.

¹ 20 minutes du 1^{er} septembre.